ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 JUIN 1968

Deuxième circonscription Le Puy - Brioude

UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



Marcel RAFFIER

45 ans. - Marié, cinq enfants. - Chef de bureau des Services vétérinaires.
Député de 1962 à 1967
Adjoint au Maire du Puy
Croix de Guerre 1939-1945. - Médaille des Blessés
Président départemental de l'U.D. Cinquième République

Georges COURTEAUX

Maire d'Auzon
Ancien de la Division Leclerc
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945

Dès avant le premier tour de scrutin, nous avions décidé que se maintiendrait au second tour, celui d'entre nous qui arriverait en tête le 23 juin.

Au terme d'une compétition que, l'un et l'autre, nous avons voulu loyale, et qui l'a été, les électeurs et les électrices de la deuxième circonscription de la Haute-Loire ont désigné Marcel RAFFIER pour que, sur son nom, se réalise l'union des 28 352 électrices et électeurs du premier tour, constituant la majorité éprise d'ordre, de réformes et de liberté.

Marcel RAFFIER — **Jean de LACHOMETTE**
Georges COURTEAUX — **Célestin QUINCIEU**

IMP. GEORGES PAYS - LE PUY

CHERES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

Bien que je n'aie pas eu le temps de visiter toutes les communes de notre circonscription, ce dont je vous prie de m'excuser, vous m'avez, en très grand nombre, manifesté votre confiance et de ce fait désigné pour être le seul candidat de la Majorité Cinquième République. Soyez-en tous d'abord très sincèrement remerciés. Soyez assurés que je m'efforcerai d'être digne de l'honneur que vous m'avez fait.

Que soient aussi remerciés, au nom de la Majorité, toutes celles et tous ceux dont les suffrages se sont portés sur Jean de LACHOMETTE.

D'accord sur l'essentiel, et d'abord sur le souci que nous avons de la défense de la démocratie, de la liberté et des réformes proposées par le général de GAULLE, **Jean de LACHOMETTE et moi-même avons obtenu, à nous deux, la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour.** Nous avons réalisé l'unité de candidature promise au départ, pour mettre en échec au second tour les partis du désordre, et donner au futur gouvernement de la France une majorité large, stable et cohérente.

Il faut, pour améliorer le sort de tous, s'engager résolument sur la voie des réformes dont les dramatiques événements de mai ont montré l'urgente nécessité.

Il faut, dans la République raffermie, soutenir un grand effort national tendant à hâter le renouvellement de nos structures économiques, sociales et universitaires, avec le concours des intéressés : c'est la PARTICIPATION devenue indispensable.

Il faut juguler l'inflation qui annulerait les avantages financiers obtenus par les travailleurs, et, en même temps, relancer l'expansion.

Il faut aider plus résolument que par le passé les régions défavorisées.

Il faut que nos agriculteurs en difficulté puissent vivre dignement grâce à l'instauration d'une politique régionalisée de soutien des prix agricoles.

LA TACHE EST RUDE. L'HEURE N'EST PLUS AUX DIVISIONS DES VOIX NATIONALES. LE PAYS TOUT ENTIER L'A COMPRIS.

LA HAUTE-LOIRE NE DOIT PAS RESTER ETRANGERE AU GRAND COURANT DE REFORMES ET D'UNION. ELLE SE DOIT DE PARTICIPER A LA MAJORITE.

Contre le communisme et ses alliés,

Pour l'ordre et la liberté, pour les réformes proposées par le Président de la République

Votez Marcel RAFFIER

Georges COURTEAUX